



SOCAPALM



Rapport développement durable

2016

Contents

I.	Introduction	6
1.	Message du Directeur Général de Socapalm.....	6
2.	L'engagement environnemental et sociétal.....	6
3.	Profil de la Socapalm	7
4.	Présence dans le pays.....	7
5.	Organigramme du management	8
6.	Structure du capital (actionnariat)	8
7.	Quelques dates importantes	9
II.	La performance économique en chiffres	11
1.	La production d'huile de palme	11
2.	La production de caoutchouc naturel	11
3.	La production de semences	11
4.	Recherche et développement	12
5.	Perspectives 2017-2018.....	12
III.	Une gouvernance responsable	13
1.	Structure de gouvernance et méthodes de gestion	13
2.	Politiques, chartes et code éthique	13
3.	Déclaration des droits de l'homme	13
4.	Conformité aux exigences légales	14
a.	Lois environnementales et sociales nationales.....	14
b.	Pas de travail des enfants	14
c.	Pas de travail forcé ou obligatoire	14
d.	Anti-corruption	14
e.	Contributions sociales	14
f.	Respect des lois du travail.....	14
5.	Respect volontaire d'autres normes.....	15
a.	RSPO	15
b.	ISO 14001	15
c.	Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP).....	15
6.	Chaîne d'approvisionnement et traçabilité	16
a.	Transparence et achats équitables.....	16
7.	Normes des clients	16
8.	Plaintes et griefs.....	16

IV.	Un engagement social fort	17
1.	L'engagement social de la société	17
2.	Evaluation globale des principaux indicateurs sociaux	17
a.	Personnel.....	17
b.	Protection des salariés	19
c.	Gestion des plaintes internes	19
d.	Satisfaire les besoins financiers des employés	19
e.	Embauches, congé maternité et congé annuel.....	19
f.	Formation	19
g.	Commissions : CHSSTC et unions des syndicats	19
3.	Infrastructures sociales	20
a.	Investissement dans les infrastructures	20
b.	Mobilité : transport en commun, facilité achat motos/vélos	20
4.	Sûreté des personnes et des biens immobiliers	21
5.	La santé	21
a.	Politique de santé	21
b.	Personnel et infrastructures	21
c.	Prêts sanitaires.....	22
d.	Prévention, détection et traitement des maladies	22
e.	Politique contre le VIH/SIDA	23
f.	Planning familial	23
g.	Préparation aux situations d'urgence.....	24
6.	Soutien à l'éducation et à la formation.....	24
a.	L'éducation	24
b.	Soutien financier et dons	25
c.	Prêts scolaires	25
d.	Transport scolaires	25
e.	Infrastructures.....	25
	Depuis 2013, 9 écoles ont été construites sur les plantations de la Socapalm.	25
f.	Personnel.....	25
7.	Micro-projets	26
V.	Assurer la sécurité des collaborateurs	27
1.	Notre système de management de la sécurité	27
2.	Politique de sécurité et de santé au travail.....	27

3.	Analyse de risques	27
4.	Programmes et plans (existants et développés en 2016)	27
5.	Réalisations	28
6.	Formation et sensibilisation.....	28
7.	Surveillance médicale.....	28
8.	Monitoring	29
9.	Nombre d'accidents (perte supérieure à un jour)	29
10.	Taux d'accidents par 200 000 heures de travail	29
11.	Evolution dans le temps.....	29
12.	Objectif pour l'année prochaine	30
VI.	Gestion des ressources naturelles.....	31
1.	Système de gestion de l'environnement	31
2.	Etat des certifications en cours	31
3.	Politique	31
a.	Protection des eaux de surface et souterraines.....	31
b.	Protection du sol.....	32
c.	La gestion des déchets	32
d.	Protection et amélioration de la biodiversité	33
e.	Emissions atmosphériques et air ambiant.....	33
f.	Matières consommées	33
g.	Energie	34
h.	Prise en compte des impacts sur le changement climatique.....	34
i.	Préservation des hautes valeurs de conservation	34
j.	Chaîne d'approvisionnement responsable	34
4.	Evaluation de l'impact environnemental	35
5.	Non-conformité	35
6.	Programmes et plans (existants et développés cette année).....	35
7.	Réalisations.....	35
8.	Formations	36
9.	Monitoring	36
10.	Nombre d'accidents environnementaux (détail)	37
11.	Taux d'accidents environnementaux pour 200 000 h de travail	37
12.	Evolution dans le temps.....	37
13.	Relations avec le gouvernement / les administrations	37

14.	Objectifs pour l'année prochaine	37
VII.	Une contribution au développement local.....	38
1.	Partenaires locaux.....	38
a.	Sous-traitants.....	38
b.	Planteurs villageois	38
c.	Plan d'engagement avec les parties prenantes	38
2.	Relations de bon voisinage avec les populations voisines	38
a.	Partenaires dans des projets de développement local.....	39
b.	Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés	39
c.	Energie et approvisionnement en eau	40
d.	Routes	40
1.	Populations autochtones	40
II.	Les perspectives 2017-2018.....	41
III.	Glossaire	42
IV.	Les annexes.....	43

I. Introduction

1. Message du Directeur Général de Socapalm

Ce document, dans quatrième édition, présente les axes de travail et d'évolution de la Socapalm en matière environnementale et sociale.

La Socapalm, acteur agro-industriel majeur au Cameroun, a de par ses activités, un impact socio-économique non négligeable dans les régions dans lesquelles elle est implantée. Sa démarche de responsabilité sociétale prend dès lors tout son sens, tant dans l'implication des équipes dirigeantes que dans les champs d'actions identifiés au sein et autour des plantations.

Nous sommes convaincus que toute réussite pérenne se base sur des principes éthiques forts qui guident sa croissance, et ses relations avec ses parties prenantes.

Ce rapport se veut non seulement être un outil de communication pour l'entreprise, mais également une illustration de sa démarche volontariste de responsabilité sociétale.

Les objectifs majeurs de la Socapalm sont, d'une part, d'amener tous ses partenaires à la suivre dans son engagement de mise en œuvre des principes de gestion responsable, et d'autre part, d'amener ses employés à contribuer à la mise en place et l'application de ces principes. Nous nous engageons en conséquence, à développer avec les parties prenantes, des partenariats à long terme, fondés sur le respect mutuel, la transparence et sur une communication solide.

Dans le domaine de la recherche, nous allons continuer de promouvoir des innovations en termes de qualité de produits.

Enfin, sur le plan économique, la Socapalm est convaincue qu'assurer sa pérennisation à long terme va de pair avec un développement durable de ses activités.

Dominique Cornet

2. L'engagement environnemental et sociétal

Pour la Socapalm, la conciliation de la rentabilité économique et des valeurs sociétales est la clé de voûte d'une croissance durable de l'entreprise et de ses collaborateurs.

La démarche d'amélioration continue, mise en place à la Socapalm depuis quelques années, a abouti à la certification ISO 14001 de l'ensemble de ses sites et à l'adoption d'une réelle démarche de Responsabilité Sociétale.

Cette démarche se traduit aujourd'hui par différentes actions :

- La mise en œuvre d'une approche systématique permettant de définir des objectifs, des indicateurs et d'en évaluer les résultats ;
- Le respect des normes et règlements en vigueur et la maîtrise de la gestion des opérations afin de prévenir toute forme de risques ;
- La certification ISO 14001 de ses plantations et l'amélioration continue de ces composantes ;
- La préservation de la biodiversité au sein des plantations ;
- L'utilisation de chaudières à combustion optimales permettant ainsi de limiter les polluants atmosphériques à la source en les maintenant dans les normes en vigueur ;
- La protection des eaux de surface par traitement des effluents avant leurs rejets dans les milieux récepteurs ;

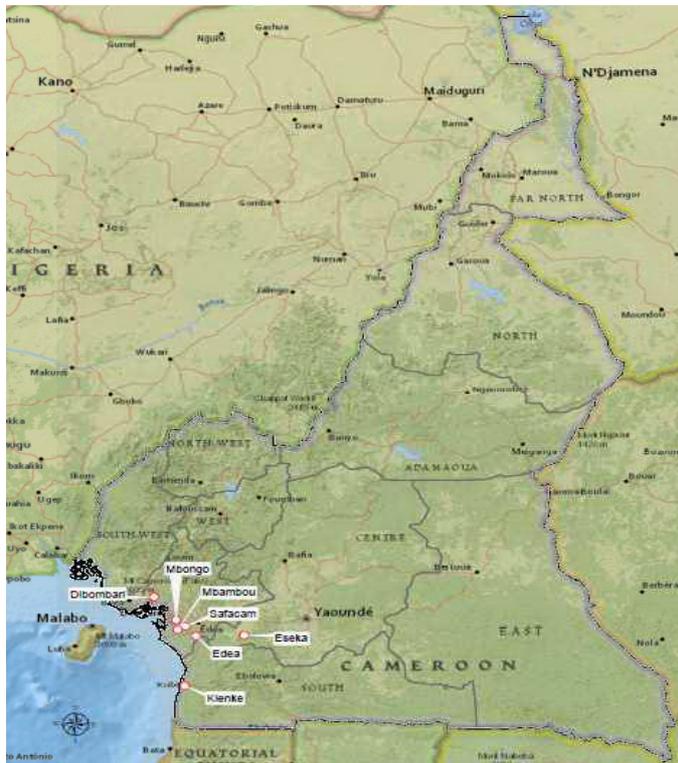
- La maîtrise de la gestion des déchets et leur valorisation dans les autres activités de l'entreprise (engrais bio, énergie verte, etc.) ;
- Le soutien à l'éducation par un appui matériel aux structures d'éducation de base ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations reculées par la mise en place de services collectifs adaptés et durables ;
- La contribution au développement local par la formation des jeunes à l'agriculture en vue de diminuer le clivage industriel ;
- L'amélioration de la santé des travailleurs par l'intensification de la prévention sanitaire et le renforcement des capacités professionnelles du personnel de santé et de l'éducation ;
- L'amélioration et l'intensification de la communication envers les travailleurs et les communautés riveraines ainsi que la prise en compte de leurs attentes.

3. Profil de la Socapalm

La Socapalm (Société Camerounaise des Palmeraies) est une Société Anonyme et a son Siège Social à Tillo, route de Nkongsamba, BP 691 Douala.

La Socapalm fait partie du Groupe Socfin, un groupe agro-industriel dont le siège est basé au Luxembourg. Le Groupe est actif dans la production d'huile de palme et de caoutchouc dans plus de 10 pays.

4. Présence dans le pays

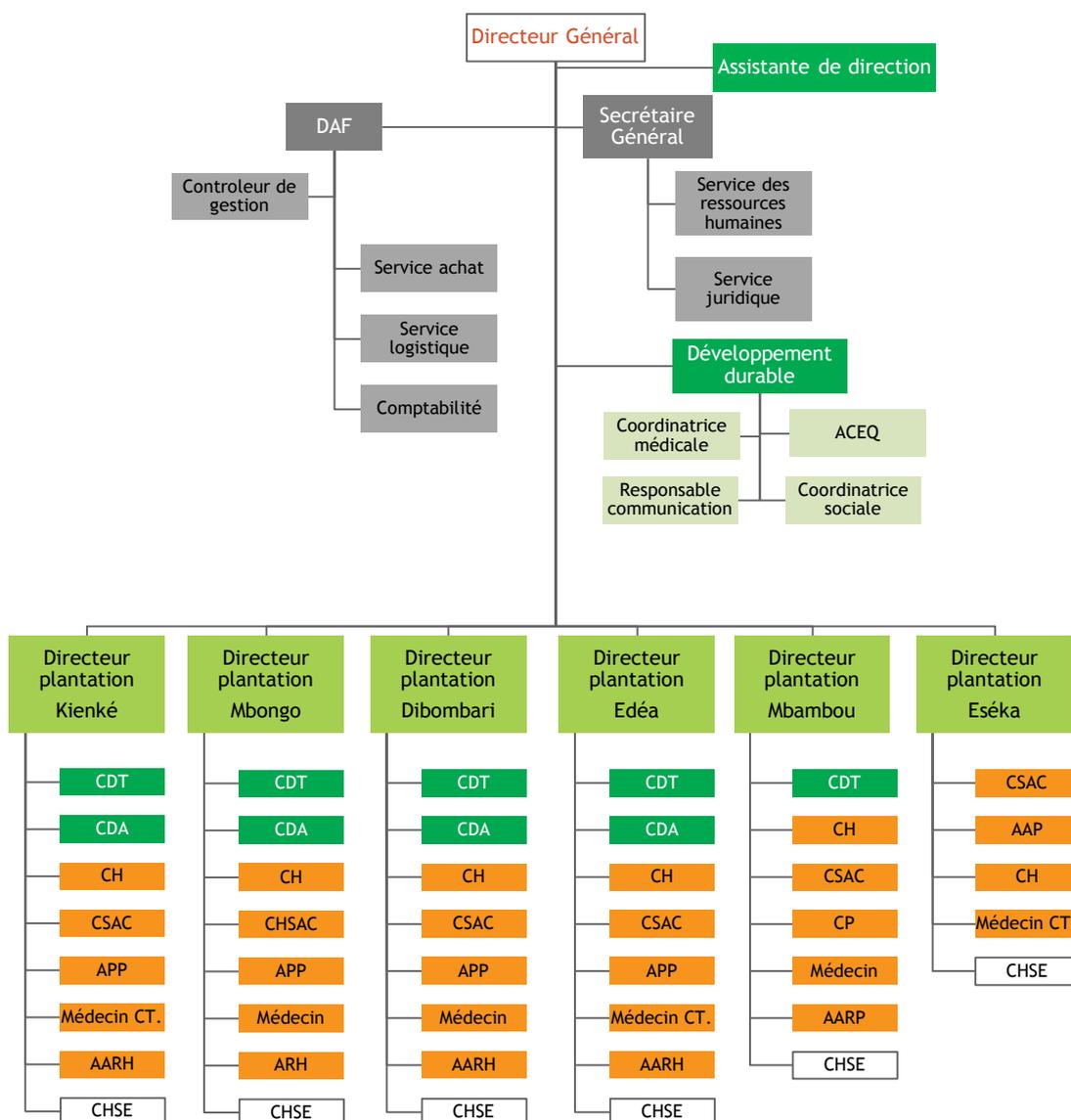


Le Cameroun est situé en Afrique Centrale.

La Socapalm regroupe à ce jour 6 sites (5 plantations et 1 usine) situés dans les régions du Littoral, du Sud et du Centre.

- Mbongo, Mbambou, Dibombari et Edéa (Région du Littoral)
- Eséka (Région du Centre)
- Kienké (Région du Sud)

5. Organigramme du management



AARH	Assistant administratif des ressources humaines	CP	Chef de plantation
ACEQ	Assistant en charge de l'environnement et de la qualité	CPV	Chef de projet villagisation
APP	Assistant plantation principal	CSAC	Chef du service administratif et comptable
CDA	Chef de département agricole	DAF	Directeur administratif et financier
CDT	Chef de département technique	DARHJC	Directeur des ressources humaines, contentieux et juridique
CH	Chef d'huilerie	Médecin CT.	Médecin contractuel

6. Structure du capital (actionnariat)

L'actionnaire majoritaire de la Socapalm est Socfinaf qui détient 67,57% des parts, vient ensuite l'Etat du Cameroun avec 22,36% et le solde est réparti entre les mains de particuliers camerounais au travers de la cotation en bourse.

7. Quelques dates importantes

Lorsqu'elle fut créée en 1968 sous l'impulsion du gouvernement camerounais et l'aide de la communauté internationale, la Socapalm développa des palmeraies et cocoteraies dans la région du Littoral.

1968	Création de la Société des Palmeraies du Cameroun Oriental « SOPACOR »
1969	Création de la plantation de Mbongo
1970	Création de la plantation d'Eséka
1970	SOPACOR devient SOPAME (Société des Palmeraies de Mbongo et Eséka)
1974	Construction de l'huilerie de Mbongo Création de la Socapalm (Société Camerounaise des Palmeraies) Création de la plantation de Dibombari
1978	Création de la plantation de Kienké
1968-1980	18 000 ha plantés et 4 500 employés à la Socapalm
1982	Création du magasin de stockage au port autonome de Douala
1986-1987	Crise économique mondiale, chute brutale des cours mondiaux de l'huile de palme Effets dévastateurs sur la société des palmeraies
1988	L'Etat, principal pourvoyeur de fonds, est en difficulté, il conclut alors des contrats de performances et amène la Socapalm à prendre des mesures de gestion drastiques : baisse de 11% des effectifs, sous-traitance de certains travaux, etc.
1990	Evolution de la production de 23 000 tonnes par an à 57 800 tonnes en 1990
1993	Nomination de l'ancien Ministre de l'Agriculture au poste de Directeur Général avec pour missions : de baisser de 37% les effectifs et la préparation pour la privatisation Création de l'unité de fractionnement (Mula Palm)
2000	Privatisation de la Socapalm, cession de 90% des actions détenues par l'Etat camerounais au profit de la holding Palmcam. Lors de la privatisation l'effectif de Socapalm était de 1 300 personnes et la production annuelle de 58 000 tonnes d'huile L'équipe mise en place entame son nouveau challenge : une restructuration de l'outil de travail tant administratif et comptable que technique et agricole
2004	Régénération des plantations avec un objectif de replanting de 500 à 1 000 ha par an
2005	Fermeture de l'unité de fractionnement
2006	Création et développement de l'hévéaculture à Dibombari
2007	Création de villages au sein de la plantation d'Eséka (sous-location de parcelles aux élites et populations du Nyong et Kelle) Socapalm lance sa démarche HSE et se lance dans un processus de certification (hygiène, santé, sécurité et environnement)

- 2008 Signature d'un partenariat avec la DEG pour un cofinancement des infrastructures sociales des plantations
- 2009 Socapalm fait son entrée à la bourse de Douala
Les travaux de construction de la nouvelle huilerie de Mbambou débutent
- 2010 Reprise des plantations de la Ferme Suisse par la Socapalm
- 2011 Socapalm se lance dans la certification ISO 14001
- 2012 Mise en place d'un partenariat avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier : achat de 3 000 plants destinés au reboisement des villages, écoles et de la plantation
- 2013 Depuis 2008, plus de 301 000 € ont été investis dans les infrastructures sociales des plantations grâce à l'appui de la DEG
Développement de l'hévéaculture à Kienké
L'effectif de l'entreprise est de 1 900 personnes et la production de 84 000 tonnes d'huile
Création d'une Ecole Familiale Agricole à Kienké accueillant des jeunes pour une formation aux métiers ruraux dès septembre 2014
- 2015 Don d'un centre de santé aux populations du village de Mbimbe
Obtention de la certification ISO 14001 pour les sites de Mbongo, Mbambou, Eséka et les bureaux de la direction générale à Douala
La Socapalm, pour la première fois, produit plus de 100 000 tonnes d'huile
Un second groupe d'élèves fait son entrée à l'Ecole Familiale Agricole de Kienké
- 2016 Construction d'une école primaire à Mbambou
Rétrocession de forages aux villages riverains à Mbongo
Mise en place effective des plateformes tripartites de dialogue de la Socapalm

II. La performance économique en chiffres

Dans un contexte économique difficile, la Socapalm a clôturé l'année 2016 avec un chiffre d'affaires de 47 117 833 211 FCFA.

Bref aperçu comparatif

Les investissements agronomiques, industriels et sociaux se montent à 4 269 075 376 FCFA pour l'année 2016. Cette politique d'investissements soutenue permet à la Socapalm de disposer au 31 décembre 2016 de 34 209 ha de plantations : 32 103 ha de palmiers à huile et de 2 079 ha d'hévéas sur une concession globale de 58 063 ha.

Pour une concession initiale de 78 529 ha au 30 juin 2000, près de 20 000 ha ont été rendus à l'Etat en 2005, suite à la révision du bail.

La production en détail :

Palmiers à huile (2016 en ha)						
	Mbongo	Dibombari	Kienké	Edéa	Mbambou	Total
Superficie plantée en rapport	4 458,22	3 807,06	10 986,54	5 210,15	7 136,14	31 598,11
Superficie plantée non en rapport	0	0	187,38	48,47	269,40	505,25
Superficie totale	4 458,22	3 807,06	11 173,92	5 258,62	7 405,54	32 103,36

Hévéas (2016 en ha)			
	Dibombari	Kienké	Total
Superficie plantée en rapport	922	0	922
Superficie plantée non en rapport	979,36	178,28	1 157,64
Superficie totale	1 901,36	178,28	2 079,64

1. La production d'huile de palme

Depuis la privatisation, les productions ont connu une croissance régulière, en ayant ainsi doublé, la courbe ascendante se poursuit. La production d'huile de palme brute pour l'année 2016 s'élève à 95 644 tonnes. Selon certains analystes, le Cameroun accuse toujours un déficit annuel de plus de 60 000 tonnes par rapport à ses besoins nationaux.

2. La production de caoutchouc naturel

L'hévéaculture représente une production d'énergie verte pure : le caoutchouc naturel se substitue au caoutchouc synthétique (issu du pétrole) et les arbres eux-mêmes constituent un puits de carbone non négligeable.

Compte tenu des cours du caoutchouc, aucune saignée n'a été effectuée en 2016. La reprise des activités est prévue pour janvier 2017.

3. La production de semences

Afin d'assurer un développement durable de la culture du palmier à huile, la Socapalm en collaboration avec le Groupe Socfin, a créé sa filiale Camseeds dont l'objectif est de devenir un centre de production de semences sélectionnées de palmiers à huile, il sera opérationnel en 2018.



4. Recherche et développement

Camseeds concentre ses activités sur deux unités : l'unité de phytopathologie, située à Dibombari, est composée d'un laboratoire et de deux pré-pépinières expérimentales, et d'une unité de sélection végétale située à Kienké.

5. Perspectives 2017-2018

De par l'amélioration des performances et des techniques agricoles, il est très probable que la Socapalm réalise un très bon exercice 2017 sur le plan financier et technique.

Il en sera de même pour 2018 compte tenu du rapprochement avec les planteurs villageois ainsi qu'avec le concours des populations riveraines.

III. Une gouvernance responsable

1. Structure de gouvernance et méthodes de gestion

Le système de gouvernance de la Socapalm est structuré de la manière suivante :

- Une Assemblée Générale des actionnaires à laquelle le Conseil d'Administration doit rendre des comptes et faire des propositions ;
- Un Conseil d'Administration qui a une fonction de contrôle et de surveillance, avec à sa tête un président nommé ;
- Un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration et qui doit rendre des comptes sur sa gestion et faire des propositions au Conseil d'Administration ;
- Huit cadres exécutifs dont un secrétaire général, un directeur administratif et financier ainsi que 6 directeurs de plantations.

La gestion de l'entreprise à proprement parlé s'articule autour de deux axes : la stratégie et le contrôle qui est assuré par la direction générale, et la gestion des opérations pilotée par les directeurs de plantation. De fréquentes réunions se tiennent avec l'ensemble de l'encadrement.

2. Politiques, chartes et code éthique

La politique environnementale est l'élément moteur de la mise en œuvre et de l'amélioration du système de management environnemental de la Socapalm, qui maintient et améliore sa performance environnementale.

La politique HSE de la Socapalm reflète l'engagement de la direction générale de se conformer aux exigences légales applicables au Cameroun et notamment, de s'engager à la prévention de la pollution, la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement. Cette politique constitue la base sur laquelle s'appuie l'entreprise pour fixer ses objectifs en matière environnementale.

La politique HSE est communiquée à tous ses employés ou partenaires, y compris sous-traitants et sociétés de placement.

La Socapalm dispose de son code éthique : intégrité et transparence, absence de conflits d'intérêt, respect des lois et règlements en vigueur au Cameroun, etc. y sont repris.

Le code éthique est mis à la disposition de ses employés et ses partenaires : clients, fournisseurs, sous-traitants, afin qu'ils s'engagent à en respecter les principes et à les mettre en pratique dans le cadre de leur collaboration avec la Socapalm.

3. Déclaration des droits de l'homme

La Socapalm respecte les trois principes fondamentaux de la déclaration des droits de l'homme, à savoir :

- Promotion et respect de la protection du droit international relatif au droit de l'homme ;
- Pas de complicité de violations des droits de l'homme ;
- Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective.

4. Conformité aux exigences légales

La Socapalm se conforme toujours prioritairement aux exigences légales et réglementaires dans l'exercice de ses activités. Le service juridique de la Socapalm est en charge de ce contrôle.

a. Lois environnementales et sociales nationales

La Socapalm s'est toujours conformée à la loi sur la gestion de l'environnement (loi-cadre 96/92 du 05/08/1996), ainsi qu'à celle régissant les normes sociales (code du travail, conventions collectives, etc.).

b. Pas de travail des enfants

La Socapalm adhère parfaitement aux textes de loi en vigueur au Cameroun. De plus, conformément aux engagements du Groupe Socfin, elle fixe l'âge minimum d'embauche à 18 ans. Le contrôle est réalisé sur base des papiers d'identité des candidats.

c. Pas de travail forcé ou obligatoire

La déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule qu'il faut éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire est scrupuleusement respectée à la Socapalm. De plus, les lois camerounaise (code du travail et convention collective), stipulent que l'engagement à un travail, quel qu'il soit, doit être libre et matérialisé par un contrat de travail (Art 23 §1 et 2 du Code du travail).

d. Anti-corruption

La lutte contre la corruption est l'un des dix principes du pacte mondial des Nations Unies auquel la Socapalm adhère, et qui consiste en la lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Ce principe est repris dans le code éthique de la Socapalm. Tout salarié pris en flagrant délit de corruption pourrait être licencié.

e. Contributions sociales

La Socapalm applique à la lettre les lois sociales du Cameroun. Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail sont versées à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

En 2016, la Socapalm a informé ses sous-traitants qu'une couverture santé destinée à leurs employés serait dorénavant obligatoire.

Afin de compenser le coût engendré par cette assurance, la Socapalm a majoré ses tarifs du montant nécessaire, retenu à la source sur la facture des prestations mensuelles de chaque contractuel. Des visites médicales d'embauche ont été organisées en décembre 2016 par la Socapalm pour confirmer l'aptitude au poste de tous les employés contractuels. La mise en fonction effective de cette assurance aura lieu dans le courant du premier semestre 2017.

f. Respect des lois du travail

Le droit du travail au Cameroun est régi par la loi 92/007 du 14 août 1992, ainsi qu'une vingtaine de textes de mise en application dudit code. La Socapalm est en parfaite conformité avec les textes de loi règlementant ce domaine.

5. Respect volontaire d'autres normes

a. RSPO

Suite à l'engagement pris par le Groupe Socfin de certifier l'ensemble de ses filiales africaines, la Socapalm va définir et lancer son processus de certification RSPO en 2017. L'objectif du Groupe Socfin est de certifier une majorité de ses filiales africaines d'ici 2020.

b. ISO 14001

L'ensemble des sites de la Socapalm sont certifiés ISO 14001 depuis 2014, certification qui devra être renouvelée en 2017.

c. Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)

La Socapalm adhère aux principes de la récente politique de gestion responsable du Groupe Socfin, qui stipule ceci :

La Socapalm adhère aux principes de la récente politique de gestion responsable du Groupe Socfin. Le Groupe s'engage en effet, d'appliquer et de faire appliquer les préceptes suivants :

1 - Meilleures pratiques de gestion :

- Se conformer aux lois et réglementations locales et internationales applicables à ses opérations ;
- Réduire et prévenir ses impacts environnementaux (pollution de l'eau, du sol et de l'air, émissions de Gaz à Effet de Serre, interdiction de l'usage du feu) ;
- Assurer et encourager l'inclusion des petits producteurs dans ses chaînes d'approvisionnement ;
- Assurer une négociation juste et transparente des prix avec les petits producteurs ;
- Améliorer continuellement ses pratiques agricoles dans un objectif de meilleurs rendements en faisant appel à un minimum d'intrants et de ressources naturelles.

2 - Développement responsable de ses opérations :

- Eliminer la déforestation et à respecter les droits et le consentement des communautés locales dans toutes ses opérations et dans sa chaîne d'approvisionnement ;
- Identifier, maintenir et protéger les zones de Haut Stock en Carbone (HCS : High Carbon Stock) ;
- Identifier, maintenir et protéger les Hautes Valeurs de Conservation (HVC) ;
- Identifier, maintenir et protéger les zones de tourbières ;
- Respecter le droit des populations autochtones et des communautés locales de donner ou non leur Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) à toutes opérations affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers.

3 - Respect des droits de l'homme :

- Respecter et soutenir la déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Reconnaître et respecter les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs de ses sous-traitants, des temporaires ou travailleurs migrants ;
- Reconnaître et respecter les droits des communautés locales et autochtones ;
- Entretenir un dialogue transparent et ouvert avec les populations locales.

4-Transparence :

- Obtenir la traçabilité pour 100% de ses approvisionnements en matières premières ;
- Mettre en œuvre une procédure ouverte, transparente et consultative pour la gestion des plaintes ;
- Rapporter publiquement sur la mise en œuvre de cette politique ;
- Elle s'applique à toutes les matières premières avec lesquelles le Groupe Socfin travaille et couvre tous les pays dans lesquels il opère ».

6. Chaîne d'approvisionnement et traçabilité

L'amélioration de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement de la Socapalm a permis d'améliorer ses performances en réduisant les risques et certains coûts.

a. Transparence et achats équitables

Pour assurer une transparence et des achats équitables, la Socapalm a mis en place une procédure d'appel d'offres pour chaque catégorie de commande. La Socapalm procède toujours à une consultation d'au moins trois fournisseurs, locaux ou internationaux, et le choix final est fait en tenant compte des critères prédéfinis et connus de toute la chaîne.

7. Normes des clients

La Socapalm fait de la satisfaction de ses clients, une priorité. Des visites conjointes et régulières sont menées sur le terrain. Ces visites sont généralement menées par Sogescol Cam, en charge de la commercialisation des produits de la Socapalm depuis bientôt 3 ans.

8. Plaintes et griefs

Les procédures de gestion des plaintes, internes et externes de la Socapalm sont documentées. Les plantations ont mis en place des procédures écrites dans le cadre de la certification ISO 14001.

A partir de 2017, le Groupe Socfin rendra publiques les procédures de gestion des plaintes, par des moyens adéquats et appropriés aux spécificités locales, et publiera de manière régulière les évolutions constatées dans la résolution des conflits.

IV. Un engagement social fort

Veillez noter que ce chapitre est consacré à l'engagement social de la Socapalm envers ses employés. Veuillez-vous référer au chapitre 7 pour son engagement vis-à-vis des communautés locales.

1. L'engagement social de la société

L'engagement social de la Socapalm est établi dans son code éthique et ses politiques. Ces documents soulignent également son adhésion en faveur de normes éthiques et sa conformité aux lois applicables.

Acteur majeur de développement dans les régions dans lesquelles, elle est implantée, elle génère des emplois longs termes, des conditions de travail et de salaire décentes, ce qui constitue une contribution significative au développement du pays.

Le système de sécurité et de santé au travail est basé sur l'OHSAS 18001, tandis que les politiques du travail et des droits de l'homme sont fondées sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les Principes et Critères RSPO, les conventions de l'OIT et la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

Le Socapalm s'engage fermement à défendre la liberté d'association et la non-discrimination, et à interdire le travail forcé et le travail des enfants. Elle s'attache également à garantir un traitement équitable et un logement décent à ses employés

2. Evaluation globale des principaux indicateurs sociaux

a. Personnel

Au 31 décembre 2016, la Socapalm compte 2 094 collaborateurs, dont 1 729 hommes et 365 femmes soit respectivement 83% et 17% de l'effectif total.

Depuis la privatisation, une augmentation de 61% des effectifs a eu lieu au sein de la Socapalm.

En 2016, la Socapalm a procédé à 150 recrutements soit une augmentation de 60% par rapport à 2015.

Le nombre total de départs en 2016 est de 156 personnes : 10% par licenciement, 20% par fin CDD, 15% par départ en retraite et enfin 55% pour des raisons diverses : décès, démissions ou départs volontaires, désertions¹, etc.

Par ailleurs, plus de 99% du personnel a bénéficié de ses congés annuels en 2016.

La Socapalm bénéficie de la convention collective nationale du secteur agricole qui a été révisée en 2015 ; cette convention a une durée indéterminée avec une possibilité de révision ou modification après une période de cinq ans. Par ailleurs, un nouvel accord d'entreprise est en cours de négociation et concernera une série d'améliorations dans les avantages sociaux du personnel.

Un cadre de dialogue régulier existe entre la direction de la Socapalm et les délégués du personnel.

¹La Socapalm est un employeur non négligeable au Cameroun. De nombreux ouvriers, y décrochant leur premier emploi, ils y réalisent leur première expérience professionnelle au sein d'une grande entreprise. Malheureusement, il est fréquent que ces jeunes, peu familiarisés à l'environnement professionnel et habitués à une vision à court terme, désertent le travail une fois le premier salaire perçu, étant temporairement à l'abri financièrement.

i. Distribution par département

Répartition des effectifs par département (2016)		
Départements	Effectif	Ratio (%)
Industriel et garage	535	25,5%
Exploitation agricole	1 264	60%
Ressources humaines, médical et enseignants	122	6%
Administratif, financier et achats	140	7%
Direction Générale, HSE, Sécurité	33	1,5%
Total	2 094	100%

ii. Répartition par catégorie et par sexe

Répartition des effectifs par catégorie (2016)		
Catégories	Effectif	Ratio (%)
Cadres	65	3%
Agents de maîtrise	208	10%
Ouvriers professionnels	557	27%
Ouvriers spécialisés et manœuvres	1 264	60%
Total	2 094	100%

Répartition des effectifs par sexe (2016)				
Plantations	Effectif masculin	Effectif féminin	Total	Ratio effectif féminin (%)
Dibombari	279	88	367	24%
Mbongo	320	76	396	19%
Mbambou	262	33	295	11%
Eséka	87	4	91	4%
Edéa	283	66	349	19%
Kienké	467	84	551	15%
DG Douala	31	14	45	31%
Total	1 729	365	2 094	17,4%

Répartition des effectifs de la Socapalm et intérimaires		
Effectif employés	Effectifs intérimaires	Ratio intérimaire (%)
2 094	917	30,5%
Total : 3 011		

* les intérimaires sont des employés au service de la Socapalm par le biais d'entreprises spécialisées dans la gestion de main d'œuvre temporaire. Deux sociétés de mise à disposition de personnel intérimaire ont signé une convention avec la Socapalm : INTERIMA et PROSERVICES.

iii. Intégration des jeunes dans le monde du travail

On observe que la majorité des demandes de stages ou d'emplois proviennent de jeunes scolarisés. Depuis quelques années déjà, la politique d'emploi de la Socapalm est orientée vers ces jeunes, de 20 à 35 ans, avec ou sans expérience professionnelle et à compétences égales, la priorité est accordée aux personnes originaires des localités proches des différents sites. En 2016, la tranche d'âge comprise entre 18 et 40 ans représente 50% de l'effectif total intégré.

b. Protection des salariés

La Socapalm interdit toutes formes de discrimination liées aussi bien la race, au sexe, à la tribu ou à la religion. Cette interdiction est inscrite dans son règlement intérieur.

Parallèlement, chaque poste de travail est sécurisé selon les normes internationales, les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont fournis aux salariés dont le poste de travail le nécessite.

c. Gestion des plaintes internes

Les requêtes internes individuelles sont traitées à la Direction des Ressources Humaines (DRH), qui procède à des enquêtes auprès des délégués du personnel des services concernés et organise des rencontres avec ces derniers afin de trouver des solutions.

d. Satisfaire les besoins financiers des employés

Des prêts à taux zéro sont octroyés aux employés pour leur permettre de faire face à certains besoins ou événements exceptionnels : rentrée scolaire, mariage, deuil, etc.

e. Embauches, congé maternité et congé annuel

En 2016, la Socapalm a procédé à 150 recrutements dont : cadres 6%, agents de maîtrise 12%, employés 6%, ouvriers 43% et manœuvres 33%. Sur ces 150 personnes embauchées en 2016, 59 personnes sont issues des communautés riveraines de la Socapalm.

Il est fréquent, malheureusement, que des jeunes recrues, venant de grandes villes et peu familiarisés à l'environnement professionnel des plantations, désertent le travail une fois le premier salaire perçu.

Les pécules pour congés de maternité sont entièrement payés par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

Toute heure supplémentaire prestée est bien sur rémunérée conformément aux règles en vigueur au Cameroun.

f. Formation

La Socapalm a mis un accent particulier sur la formation de ses collaborateurs, car elle estime que le renforcement des capacités est essentiel à la sécurité de ses employés, à l'amélioration des pratiques mais aussi à la motivation qui anime chacun de ses employés.

Ainsi, 680 salariés ont été formés en 2016 dans divers domaines.

g. Commissions : CHSSTC et unions des syndicats

Les Comités d'Hygiène, de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail (CHSSTC) de la Socapalm contribuent à la protection, à la santé et à la sécurité de ses employés.

Dans les villages des plantations, compte tenu des distances, il existe un sous-comité par village, constitué d'un délégué du personnel, du chef du village et de l'infirmier du poste de secours.

La loi camerounaise permet aux travailleurs de créer ou d'adhérer librement au syndicat de son choix. A la Socapalm, les travailleurs sont affiliés aux principaux syndicats : CSTC, USLC, et CSAC.

Les travailleurs sont aussi représentés par des délégués du personnel qui se réunissent mensuellement avec la direction pour discuter de leurs requêtes.

3. Infrastructures sociales

a. Investissement dans les infrastructures

En 2016, des investissements importants ont été réalisés au sein des villages des plantations de la Socapalm.

Le parc immobilier a enregistré de son côté une croissance de 50% du nombre d'infrastructures en matériaux durables depuis la privatisation et cela se poursuit suivant le plan d'investissement établi par la direction générale.

Des infrastructures collectives sont également prévues au sein des nouveaux villages construits, et ce, afin de subvenir aux besoins des populations : échoppes, forages d'eau potable (manuels afin d'offrir un accès à l'eau 24h/24), puits et un accès facilité à la scolarisation pour les enfants.

En 2016, la Socapalm a investi près de 358 millions de FCFA pour le développement et la construction de villages au sein de ses plantations et a procédé à d'importants travaux réfections ; par ailleurs l'entreprise a engagé des dépenses d'environ 42 millions de FCFA pour l'entretien des bâtiments existants.

Aujourd'hui, les villages de la Socapalm sont majoritairement alimentés en électricité. Et 2 villages supplémentaires, éloignés des centres de santé principaux, ont été dotés de poste de secours.



Mbambou

i. Infrastructures de loisirs : terrains de sport, jardins, vergers, marchés...

Accompagnée des chefs des campements, la Socapalm a entrepris un embellissement du cadre de vie par le reboisement de ses espaces verts.

Elle a également préservés des pôles de divertissements très appréciés des employés pour les activités sportives ou communautaires.



b. Mobilité : transport en commun, facilité achat motos/vélos

Depuis quelques années, les plantations de la Socapalm se dotent, en partenariat avec des entrepreneurs locaux, de moyens de véhicules collectifs pour le transport des employés et

de leur équipement : en moyenne 3 véhicules de transport sont positionnés pour le personnel dans chaque division.

En parallèle, pour les salariés de certaines catégories qui le souhaitent, la Socapalm facilite l'acquisition de motos ou vélos personnels via des financements à taux d'intérêt zéro.

4. Sûreté des personnes et des biens immobiliers

La sécurité des employés vivant dans les villages de la Socapalm, de même que la sécurité des infrastructures des plantations sont assurées par des sociétés de gardiennage ou comités de vigilance composés et mis en place par les communautés riveraines des plantations en partenariat avec la Socapalm.

5. La santé

Au 31 décembre 2016, 2 094 travailleurs de la Socapalm et leurs ayants-droits, ainsi que les 917 travailleurs intérimaires bénéficiaient d'une couverture médicale. On estime qu'environ 12 000 personnes (travailleurs et ayants-droits de la Socapalm compris) disposent, à ce jour, d'une couverture médicale et d'un accès aux soins via les structures de la Socapalm.

a. Politique de santé

Tous les travailleurs de la Socapalm et leurs ayants-droits bénéficient d'une prise en charge par la Socapalm de 75% de leurs dépenses médicales. Parallèlement, tous les salariés sont soignés à 100% dans les centres médicaux ou référés vers des spécialistes externes si nécessaires.

b. Personnel et infrastructures

Les centres médicaux de la Socapalm totalisent un effectif de 50 personnes : 5 médecins (les CMA de Douala et Dibombari, Mbongo et Mbambou se partagent chacun un même médecin travaillant en alternance sur les sites suscités), 20 infirmiers diplômés d'Etat et infirmiers brevetés, 6 aides-soignants et auxiliaires de santé, 19 agents d'entretien et agents administratifs.

En 2016, les services médicaux de la Socapalm ont effectué 43 007 consultations de salariés et de leurs ayants-droits, y compris les riverains, 578 hospitalisations, 178 évacuations par ambulances vers des centres hospitaliers externes et 1 659 malades référés à l'échelon supérieur, c'est-à-dire vers des médecins spécialistes.

En parallèle, la Socapalm a consacré en 2016 un montant de 199 millions de FCFA aux soins médicaux de ses employés :

- Remboursements des frais médicaux ;
- Fonctionnement des infrastructures médicales propres ;
- Transport des patients ;
- Soins médicaux internes et externes ;
- Secours portés aux victimes d'accidents (route, personnels, professionnels) ;
- Achat de médicaments ;
- Prévention sanitaire.

Libellés (2016)	DG	Mbongo	Eséka	Dibombari	Kienké	Edéa	Mbambou	Total
Consultations	1 615	6 484	3 704	9 305	8 015	6 543	7 341	43 007
Hospitalisations sur sites	0	139	72	104	102	88	73	578
Personnel Socapalm évacué	0	21	16	18	29	23	27	134
Personnel hors Socapalm évacué	0	7	5	3	9	6	14	44
Salariés référés (spécialistes)	0	337	186	290	387	178	281	1 659



Clinique Mbongo



Pharmacie Edéa

c. Prêts sanitaires

La Socapalm prend en charge 75% des soins fournis alors que les 25% restants demeurent à la charge des patients. En cas d'urgence, et dans la mesure de ses moyens, l'employeur assistera financièrement l'employé qui le sollicite.

d. Prévention, détection et traitement des maladies

La Socapalm s'attache depuis 2008 à organiser des campagnes de prévention sanitaire au sein de ses 32 villages.

En 2016, ces campagnes se sont intensifiées et articulées autour des thèmes suivants : la prévention des maladies diarrhéiques, les gestes d'hygiène domestique et communautaire, la prévention des maladies respiratoires, la lutte contre le paludisme, la lutte contre la malnutrition infantile et, pour clôturer l'année, la lutte contre le VIH/SIDA.

Les supports de sensibilisation développés par le Groupe Socfin en 2014 et venant en appui aux équipes opérationnelles dans leurs actions, sont encore opérationnels en 2016 pour les campagnes de vulgarisation sanitaire, précisant ainsi dans une communication adéquate le message de prévention transmis aux populations.

La Socapalm travaille dans le cadre de conventions de collaboration avec plusieurs structures hospitalières, dont les principales sont : l'hôpital LAQUINTINIE de Douala, l'hôpital Général de Douala, les hôpitaux régionaux d'Edéa et Kribi, L'hôpital Catholique de Pouma, l'hôpital d'Hévécam, les Fondations Ad Lucem, etc.

Les activités sanitaires de la Socapalm sont réalisées en collaboration étroite avec le MINSANTE (Ministère de la Santé) au travers des services de santé des districts, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de santé publique : prévention, dépistage,



Le passage de la séropositivité au sida est un processus lent.

SOCAPALM



surveillance intégrée des maladies, traitement des maladies sous programmes (paludisme - VIH), etc.

Des programmes ponctuels sont également mis en place afin de prolonger les initiatives de l'Etat Camerounais, par exemple, la vaccination des populations pour combattre la recrudescence des cas de poliomyélite en 2014.

La distribution des 3 000 moustiquaires imprégnées achetées par la Socapalm en avril 2014 pour le personnel s'étend aux populations riveraines.



Position idéale pour allaiter le bébé



Sensibilisation sur l'hygiène de la mère et de l'enfant

e. Politique contre le VIH/SIDA

Pour poursuivre son programme de lutte contre le VIH/SIDA qui continue de causer des ravages et des décès au sein des familles ; la Socapalm a maintenu les trois axes de sa politique, à savoir :

- La prévention à travers de vastes campagnes de sensibilisation menées dans tous les villages et la distribution gratuite de préservatifs aux salariés ;
- Le dépistage volontaire des salariés lors des sensibilisations ou en consultation ;
- La prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Le transfert de ces patients vivant avec le VIH/SIDA se poursuit dans les structures suivantes : l'hôpital Général et l'hôpital LAQUINTINIE de Douala, les hôpitaux régionaux d'Edéa et de Kribi ainsi que l'hôpital Général de Yaoundé. La Socapalm a redynamisé en 2016 les équipes en charge de la lutte contre le VIH/SIDA, notamment par la formation de paires éducateurs sur tous ses sites.

Cela était nécessaire pour renforcer l'efficacité des campagnes de sensibilisation sanitaire.

f. Planning familial

Tous les centres médicaux de la Socapalm dispose d'un service de planning familial offrant diverses solutions aux personnes sexuellement actives pour leur permettre de se mettre à l'abri des grossesses non désirées. La Socapalm travaille en partenariat avec le réseau ProFam - ACMS (Association Camerounaise pour le Marketing Social), qui forme, approvisionne en contraceptifs et assure le suivi du processus du planning familial et des activités : conseil, méthode de contraception et suivi des patientes.



g. Préparation aux situations d'urgence

A la Socapalm, il existe différents types de situations d'urgence : les urgences médicales (qui sont gérées essentiellement par le service médical) et les urgences sécuritaires (pilotées par le directeur de plantation et les HSE). Dans tous les cas, le médecin du travail et le responsable HSE travaillent en étroite collaboration pour la mise en place d'actions prévoyantes et correctives.

6. Soutien à l'éducation et à la formation

a. L'éducation

L'éducation des jeunes étant l'assurance d'un développement durable des populations des régions, la Socapalm poursuit son appui financier et logistique aux divers établissements scolaires publics et privés présents au sein de ses plantations.

Répartition des élèves par établissements scolaires (2016)				
Plantations	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Lycées et collèges	Total
Dibombari	80	1 289	0	1 369
Mbongo	75	771	456	1 302
Mbambou	37	579	170	786
Eséka	53	459	165	677
Edéa	98	1 402	0	1 500
Kienké	304	1 667	846	2 817
Total	647	6 167	1 637	8 451



Des élèves d'une classe de primaire et de maternelle à la Socapalm

b. Soutien financier et dons

Un don de matériel didactique, le « paquet minimum » est offert aux écoles des villages riverains afin d'assurer les premières semaines de scolarité des enfants, le temps que les fournitures attribuées par l'Etat parviennent dans ces régions reculées.



Paquet minimum pour la rentrée scolaire 2016-2017

c. Prêts scolaires

Comme tous les ans, la Socapalm permet à l'ensemble de ses équipes de bénéficier de prêts scolaires, à taux d'intérêt de 0% remboursables sur 8 mois, et ce, pour un montant avoisinant les 200 millions de FCFA (2016).

d. Transport scolaires

Tenant compte des niveaux scolaires des enfants et de leur lieu de résidence, la Socapalm est amenée à transporter certains élèves sur leur lieu de scolarité.

Autant que possible, la scolarité des enfants au sein des écoles localisées sur la plantation est privilégiée.

e. Infrastructures

Nombre d'écoles de la Socapalm (2016 - 2017)							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienké	Eséka	Total
Maternelles	2	2	1	1	5	2	13
Primaires	5	4	3	6	9	3	30
Secondaires	0	1	1	0	3	1	6
Total	7	7	5	7	17	6	49

Depuis 2013, 9 écoles ont été construites sur les plantations de la Socapalm.

f. Personnel

Encadrement scolaire de la Socapalm (2016 - 2017)							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienké	Eséka	Total
Enseignants d'Etat	19	39	17	20	83	26	204
Enseignants de la Socapalm	7	8	9	15	7	0	46

Enseignants de l'APE ²	4	33	14	6	39	10	106
Total	30	80	40	41	129	36	356
20% = proportion d'enseignants de la Socapalm							
23 = Taux d'encadrement élèves/enseignant							

Le taux d'encadrement moyen des écoles est bon : 23 élèves/enseignant en 2016. Aussi, du fait du déficit d'enseignants diplômés d'Etat assignés aux écoles de la plantation, la Socapalm prend en charge près de 13% de l'effectif total des enseignants.

Effectif enfants Socapalm / enfants temporaires, contractuels et autres (2016 - 2017)							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienké	Eséka	Total
Enfants d'employés de la Socapalm	570	475	341	304	924	174	2 788
Enfants d'employés temporaires, contractuels, riverains ou non travailleurs	799	827	445	1 196	1 893	503	5 663
Total	1 369	1 302	786	1 500	2 817	677	8 451
32% = Proportion d'enfants de la Socapalm							

7. Micro-projets

Les micro-projets ont été lancés fin 2012. Ces projets ont encore été perpétués en 2016, contribuant à renforcer une dynamique positive et un sentiment d'appartenance à la Socapalm.

Par exemple, depuis quelques années, un concours annuel est organisé par les plantations au sein des villages primant le village le plus propre et la maison la plus propre par plantation. Cette organisation a pour objectif de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement : ramassage des déchets, petites arborisations, mais aussi un objectif sanitaire : « un habitat sain pour une vie saine ».

Parallèlement, il est souvent considéré que l'environnement scolaire est un élément majeur dans la promotion sanitaire. Ce concours a donc été étendu aux écoles. Son objectif est la prise de conscience par la communauté éducative et les enfants de l'enjeu que représente la salubrité en milieu scolaire.

²APE : Association de Parents d'Elèves.

V. Assurer la sécurité des collaborateurs

1. Notre système de management de la sécurité

La sécurité est au centre des préoccupations aussi bien des dirigeants que des salariés de l'entreprise. Il est donc important pour la Socapalm de formaliser ce système.

2. Politique de sécurité et de santé au travail

La politique en matière de santé et de sécurité au travail axe son action sur la prévention.

Des comités de santé et de sécurité au travail ont été mis sur pied dans l'ensemble des plantations afin de traiter, dans la mesure du possible, tout problème ou risque liés à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Ce comité est présidé par chaque directeur de plantation et est constitué d'un représentant du personnel, du médecin du travail, des correspondants HSE et des représentants du personnel de chaque service.

3. Analyse de risques

L'analyse des risques à la Socapalm s'effectue notamment aux postes de travail des salariés, mais consiste également à contrôler le respect des consignes de sécurité dans le cadre de la démarche de Santé et Sécurité au Travail. Les principaux acteurs sont le QHSE, le médecin de travail et les représentants du personnel.

En 2017, un inventaire des risques pour chaque poste de travail sera élaboré avec des mesures de prévention et de protection. Ce travail permettra la mise en place d'un véritable plan de prévention, un nouveau plan de formation et une précision de la qualité des protections individuelles distribuées aux travailleurs. L'évaluation des risques sera également faite en conformité avec les exigences réglementaires. Après cette étude, une nouvelle matrice des EPI par poste de travail sera mise en place, elle permettra une meilleure visibilité de la protection nécessaire à chaque poste.

Une étude des dangers a été effectuée en 2015 sur tous les sites, excepté Dibombari qui avait déjà réalisé la sienne. De cette étude, il ressort des recommandations et un plan d'urgence à mettre en œuvre après validation de cette étude par l'administration en charge.

Une analyse des effluents des lagunes et un contrôle des appareils sous pression a également été effectué.

En 2016, la Socapalm a fourni près de 20 000 EPI tous types d'EPI confondus.

4. Programmes et plans (existants et développés en 2016)

Afin de mieux prendre en compte les aspects HSE de son activité, la Socapalm a élaboré un programme de management environnemental. Ce programme regroupe les objectifs à atteindre durant l'année 2016 et le premier trimestre 2017 pour maîtriser ses impacts et répondre aux exigences.

Les actions entreprises pour la bonne marche de son système sont développées dans un tableau appelé « Tableau des actions ». Ce tableau regroupe toutes les actions que l'entreprise doit réaliser : opérationnelles, recommandations ministérielles, exigences réglementaires et actions du plan de management environnemental.

5. Réalisations



Séances de désinsectisation et dératisation des campements

6. Formation et sensibilisation

Afin de poursuivre les efforts engagés depuis 2012, la Socapalm maintient son engagement QHSE en gardant la sécurité de ses travailleurs au centre de ses préoccupations. L'ensemble des services organisent des minutes de sécurité afin de sensibiliser le personnel aux thématiques d'actualités (santé, sécurité, prévention, etc.).

En matière de santé et de sécurité au travail, toute nouvelle recrue au sein des plantations suit une induction sur la sécurité en générale. Les principaux thèmes abordés sont repris hebdomadairement, lors des embauches du matin, lors les « minutes de sécurité ».

En 2016, 680 salariés ont suivi des formations d'une ou plusieurs journées, dans divers domaines, hors séances courtes de sensibilisation (minutes sécurité, etc.) :

Nombre de personnes formées (2016)								
Catégorie d'employés	Douala	Mbongo	Eséka	Dibombari	Kienké	Edéa	Mbambou	Total
Cadres	2	6	1	7	6	4	15	41
Hommes	1	5	1	4	5	4	15	35
Femmes	1	1	0	3	1	0	0	6
Agents de maitrise	1	16	5	9	19	13	26	89
Hommes	0	14	5	3	17	11	23	73
Femmes	1	2	0	6	2	2	3	16
Employés	0	15	3	25	17	11	28	99
Hommes	0	13	3	21	12	7	23	79
Femmes	0	2	0	4	5	4	5	20
Ouvriers et manœuvres	0	116	0	54	95	56	130	451
Hommes	0	83	0	42	93	53	95	366
Femmes	0	33	0	12	2	3	35	85
Total	3	153	9	95	137	84	199	680
Effectifs par site	45	396	91	367	551	349	295	2 094
Ratios/effectifs par site	7%	39%	10%	26%	25%	24%	67%	32%

7. Surveillance médicale

En 2016, les médecins du travail des 6 sites et de la direction générale ont fait passer à l'ensemble du personnel de la Socapalm des visites systématiques annuelles.

Par la même occasion, des visites médicales d'embauche, visant la validation de l'aptitude des nouvelles recrues à travailler à un poste spécifique, ont été effectuées pour les 150 personnes recrutées. Il en a été de même pour le personnel des entreprises sous-traitantes agricoles.

8. Monitoring

La Socapalm veille à ce que les règles de sécurité et de santé établies au sein de l'entreprise soient respectées par tous. Elle prend toutes les mesures de prévention des risques nécessaires, en informant et formant ses employés sur la nature de ces risques.

9. Nombre d'accidents (perte supérieure à un jour)

En 2015, la Socapalm a enregistré 295 accidents de travail donc 149 accidents avec arrêt, supérieurs à un jour d'arrêt. Cette augmentation d'accidents déclarés est due à la sensibilisation menée sur la nécessité de déclaration systématique des accidents du travail et non pas à une hausse réelle du nombre d'accidents. Pour l'ensemble des accidents, le contrôle strict des équipements de sécurité a été renforcé ainsi que les dispositifs de sécurité.

Accidents et décès par site (2016)								
Sites	Accidents du travail		Accidents de trajet		Accidents mortels		Total accidents	At declares a la CNPS
	Avec arrêt	Sans arrêt	Avec arrêt	Sans arrêt	Sur sites	Trajet		
Mbongo	7	12	1	7	0	0	27	1
Eséka	11	0	0	0	0	0	11	5
Dibombari	6	20	11	0	0	1	38	34
Kienké	61	48	6	4	1	0	120	106
Edéa	40	48	1	2	1	0	92	0
Mbambou	5	2	0	0	0	0	7	3
Direction générale	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	130	130	19	13	2	1	295	149

10. Taux d'accidents par 200 000 heures de travail

Le taux d'accident par 200 000 heures de travail est de 13,68.

11. Evolution dans le temps

La Socapalm est parfaitement consciente que le volet santé et sécurité au travail peut évoluer dans le temps, particulièrement en termes de risques psychosociaux dommageables pour la santé. Dès lors, il est demandé aux médecins du travail de procéder à l'identification et à l'évaluation des facteurs de risques à chaque poste de travail, en collaboration avec le QHSE.

Accidents du travail	Désignation	2015	2016
Nombre d'accidents mortels	Nombre de décès	0	3
Nombre d'accidents	Nombre d'accidents du travail	609	295
	Total d'heures travaillées	4 566 703	4 355 436
	Nombre de journées perdues	1 403	1 415
Taux d'accident par 100 employés	Nombre d'accidents (y compris mortels)/total d'heures travaillées * 200 000	26,67	13,68
Taux de jours perdus par 100 employés	Nombre de journées perdues/total d'heures travaillées * 200 000	61,44	64,98

12. Objectif pour l'année prochaine

La Socapalm envisage d'intensifier la prévention menée pour la santé et la sécurité au travail et de rendre effectif le plan de management des risques entamé en 2015, à savoir :

- Elaborer et mettre en place plan de prévention des risques aux postes de travail permettant d'évaluer les risques professionnels par poste de travail et les mesures d'amélioration du poste afin d'éviter d'éventuels accidents ;
- Mettre en application la matrice des EPI aux postes de travail ;
- Mobiliser l'ensemble du personnel à la prévention des risques ;
- Elaborer un plan triennal pour les formations HSE ;
- Faire un audit de conformité réglementaire.

VI. Gestion des ressources naturelles

1. Système de gestion de l'environnement

La mise sur pied d'une évaluation des fournisseurs selon des critères environnementaux est planifiée pour l'année 2017.

2. Etat des certifications en cours

Comme annoncé, le processus de certification RSPO se mettra en place en 2017.

La certification ISO 14001 a été maintenue après l'audit de surveillance réalisé en novembre 2016. Un audit de renouvellement est en cours et sera réalisé entre le 6 et le 10 février 2017.

Le passage à la nouvelle version de la norme à savoir ISO 14001 : 2015 sera effectué au cours du dernier trimestre de l'année 2017.

3. Politique

La politique HSE de la Socapalm visant la protection de la santé et la sécurité de son personnel, de ses riverains, la préservation des ressources naturelles et la protection l'environnement, est plus que jamais d'actualité. La déclaration du Directeur Général dans le document en annexe (Politique HSE) confirme les contours dudit engagement.

a. Protection des eaux de surface et souterraines

Volume total d'eau prélevé par source (2016)	
Eau de surface et des rivières	226 027
Nappe phréatique	196 763
Eaux de pluie collectée et stockée par la Socapalm	00
Eaux usées d'une autre entreprise	00
Eau de distribution	2 650
Normes, méthodologies et hypothèse utilisées : compteur volumétrique	

Sources d'approvisionnement en eaux très touchées par les prélèvements (2016)	
Volume de la source	/
Identification de la source	Nappe phréatique
Valeur en termes de biodiversité	/
Importance de la source d'approvisionnement en eau pour communautés locales et autochtones	Importance
Normes, méthodologies et hypothèses utilisées : RAS	

Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée (2016)	
Volume total d'eau recyclée et réutilisée par Socapalm	00
Volume total d'eau recyclée et réutilisée en % du volume total d'eau prélevé par source	00
Normes, méthodologies et hypothèse utilisées : RAS	

b. Protection du sol

La Socapalm s'est engagée à ne planter dans aucune zone à risque (bas-fond). De plus, la Socapalm utilise des produits homologués par le Ministère de l'Agriculture, pour ainsi contribuer à la préservation des sols. De plus, aujourd'hui les déchets plastiques sont récupérés et recyclés.

Des bacs de retentions fixes dans les magasins et point de stockages des huiles usagées et des aires de mélanges pour le traitement chimique ainsi que les décanteurs sont mis progressivement en place afin d'éviter toute pollution du sol.

c. La gestion des déchets

La récupération puis le stockage des déchets avant traitement est entré dans les mœurs au fil des années. Une liste des entreprises agréées et habilitées à récupérer les déchets en fonction des catégories est mise sur pied par l'entreprise.

La majorité des déchets est issue des huileries et de la plantation. Ces résidus de production sont valorisés comme suit :

- Effluents liquides :

Les effluents liquides sont traités par un système de lagunage sur tous les sites. Sur les 6 sites, seuls deux déversent des effluents traités dans l'environnement : Mbambou et Kienké, les autres bassins de lagunage ne sont pas encore remplis. Après analyse, il a été constaté que la qualité de l'eau n'était pas totalement adéquate et des mesures correctives ont été prises : mettre deux aérateurs dans les bassins pour améliorer l'oxygénation, ainsi que des pierres poreuses à la sortie du 5^{ème} bassin afin de créer une cascade.

Des aérateurs ont été installés à Mbambou où une amélioration de la qualité de l'eau a été constatée, Il en est de même pour Kienké mais aucune analyse d'eau n'a encore été effectuée pour vérifier l'amélioration attendue. Les analyses des eaux sont effectuées de manière régulière par un laboratoire indépendant afin de mesurer la qualité des effluents rejetés après le lagunage.

Le volume total des rejets d'effluents du process déversés dans les lagunes est de 401 853 m³ pour l'année 2016 sur l'ensemble des sites.

- Déchets non dangereux :

Il s'agit de : pneus, ferrailles, plastiques et verts (rafles, boues, coques, fibres). Ils sont d'abord stockés dans les déchèteries pour être ensuite vendus ou donnés à des collecteurs agréés. En 2016, près de 328 tonnes de déchets non dangereux ont été vendus ou remis aux collecteurs.

Les rafles et les boues sont épandues dans les champs. Ils sont revalorisés comme amendement organique.

Les fibres et les coques sont utilisées comme combustibles dans les chaudières produisant de l'énergie verte sur l'ensemble des sites.

Certains bidons vides sont recyclés et utilisés comme contenant de pré-mélanges ou de stockage d'eau.

- Déchets dangereux :

Il s'agit ici des huiles usagées, des filtres à huile et à air, des déchets d'équipements électroniques et électriques, déchets médicaux et produits chimiques périmés. Ces déchets sont eux aussi remis à des collecteurs agréés ayant un permis environnemental pour la

collecte, le transport et le traitement de ces types de déchets. Un certificat de destruction des déchets est remis après traitement desdits déchets.

Comme le montrent ces chiffres, la majorité des déchets solides et liquides produits par les huileries est actuellement recyclée et/ou traitée selon des méthodes appropriées.

d. Protection et amélioration de la biodiversité

Les zones de bas-fonds et d'affleurements rocheux, où l'on peut s'attendre à une plus grande biodiversité, sont préservées afin de créer des poches de conservation de la biodiversité. La mise en service des bassins de lagunage permet quant à elle la préservation des eaux de surface et la régénération de la végétation aquatique et riveraine.

e. Emissions atmosphériques et air ambiant

Les analyses de rejet de fumées ont été réalisées par le laboratoire CPCI (Contrôles-Prestations Chimiques Industrielles).

Les usines génèrent des fumées qui sont analysées semestriellement.

Si ces résultats ne sont pas satisfaisants, des mesures correctives sont prises pour améliorer la combustion. Les analyses réalisées courant du mois de novembre et les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Les émissions atmosphériques de nos chaudières répondent aux critères réglementaires, mis à part Edéa où les valeurs des poussières sont très légèrement supérieures aux valeurs limites.

Paramètres	Unité	Valeurs limites NC	Chaudière Mbongo	Chaudière Eséka	Chaudière Dibombari	Chaudière Kienké	Chaudière Edéa	Chaudière Mbambou
SO ₂	mg/m ³	200	33	26	52	27	122	110
NO _x	mg/m ³	600	301	112	176	53	398	237
Poussières	mg/m ³	50	43,6	44,1	41,4	46,6	53,8	29,7
CO	mg/m ³	200	55	29	139	12	158	22

f. Matières consommées

Le volume total des matières non renouvelables consommé :

Quantités de plastiques sorties (2016)										
Désignations	Unité	Par site								Utilisations
		Douala	Dibombari	Edéa	Eséka	Kienké	Mbambou	Mbongo	Total	
Bande de greffage	Kg	0	5	0	0	3	0	0	8	Hévéa
Bassine plastique	Pèce	0	30	0	0	0	0	0	30	Récolte
Film lanière découpées	Pièce	0	450	0	0	0	0	0	450	Hévéa
Flacon prélèvement	Pièce	500	396	322	501	574	140	1 160	3 593	Laboratoire
Sac de germination	Pièce	0	0	0	40	290	349	0	679	Pépinière
Sachet pépinière	Pièce	0	12 750	0	0	0	0	0	12 750	Pépinière
Sachet pépinière	Pièce	0	5 000	0	0	9 975	4 000	0	18 975	Pépinière

Sachet pré-pépinier	Pièce	0	0	73 752	45 000	14 400	0	0	133 152	Pépinier
Seau plastique	Pièce	0	4	0	0	0	0	0	4	Bureau

g. Energie

La Socapalm est alimentée par trois sources d'énergie :

- L'énergie produite par la compagnie d'électricité locale ENEO environ 3 754 387 KWh consommés en 2016 sur l'ensemble des sites ;
- Les groupes électrogènes en cas de coupures d'électricité, d'incapacité d'approvisionnement par ENEO ou par la turbine : 246 790 litres de gasoil consommés sur l'ensemble des sites ;
- L'énergie produite par les turbines pendant l'usinage : 100 103 151 KWh pour la Socapalm. Les turbines sont alimentées avec les fibres et coques provenant de l'usinage des régimes.

h. Prise en compte des impacts sur le changement climatique

Progressivement, le remplacement des anciennes chaudières des usines de la Socapalm par de nouvelles installations ayant un meilleur système de combustion, permet une réduction significative des principaux gaz polluants et des fumées à forte charge de poussières. Les résultats des analyses des fumées de l'année 2016 indiquent que les valeurs d'émissions de ces dernières respectent les normes prévues par la réglementation en vigueur, en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Les gaz de climatisation à gaz prohibés sont interdits d'achat pour tout remplacement de climatiseur dans l'entreprise.

i. Préservation des hautes valeurs de conservation

Aucune HVC n'a déjà été identifiée formellement à la Socapalm (par un bureau agréé). La Socapalm identifiera les zones à HVC dans le cadre de sa certification RSPO et pour tout nouveau développement, comme requis par les procédures RSPO et l'approche High Carbon Stock qu'elle s'est engagée à suivre.

j. Chaîne d'approvisionnement responsable

En raison de ses activités et de la problématique de l'énergie au Cameroun, la Socapalm a conscience des problèmes liés à la consommation énergétique. L'optimisation de la consommation d'électricité et de ressources non-renouvelables, reste l'une de ses priorités. Le suivi des consommations est effectué quotidiennement et mensuellement. En cas de dépassement de l'objectif, des actions correctives sont menées pour ramener l'écart constaté à la normale.

Données	Unités	2014	2015	2016
Consommation de carburant	L	205 388	190 951	246 750
Consommation d'électricité produite par GE	KWh	719 447	532 157	720 365
Consommation d'électricité produite en interne par la turbine	KWh	6 245 942	7 512 720	7 555 920
Consommation d'eau	m ³	492 087	638 740	576 979

Depuis 2014, suite aux problèmes de fiabilité rencontrés avec les prestataires externes de transport, l'entreprise a acquis une importante flotte de tracteurs et de camions, ce qui a

impacté sa consommation directe de carburant. Nous pensons néanmoins que cela a induit une meilleure maîtrise des consommations grâce à une meilleure organisation de la récolte et des transports en général mais aussi par la mise en place d'un système de tracking sur chaque véhicule et engin. Antérieurement ces consommations n'apparaissaient pas sous le label Socapalm car effectués par des tiers.

4. Evaluation de l'impact environnemental

Le système de management qualité et environnemental repose sur les exigences des normes ISO 14001 : 2004 et privilégie la prévention. Cette prévention nécessite une évaluation des risques qui se fait de manière permanente afin de réduire l'impact des activités sur l'environnement. Afin d'atteindre cet objectif, différentes mesures ont été prises telles que :

- Le dallage des aires de distribution des produits pétroliers ;
- La mise en place de moyens de rétention pour le stockage de produits chimiques ;
- Les analyses semestrielles des rejets d'eau et des émissions de fumées des chaudières ;
- La planification des réactions en situation d'urgence environnementale, etc.

5. Non-conformité

La Socapalm n'a reçu aucune sanction pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement en 2016. Plusieurs recommandations lors des inspections ministérielles ont été faites et sont en cours de mise en conformité. Lors des inspections interministérielles, des recommandations ont été faites dans certains domaines. Elles sont prises en compte et en cours de résolution par les sites inspectés.

6. Programmes et plans (existants et développés cette année)

Le plan de management environnemental est issu de l'analyse environnementale des sites, des exigences du Groupe et des exigences légales et il traite notamment de :

- La pollution des sols ;
- La pollution des eaux ;
- La diminution des ressources naturelles (consommation en eau, énergie électriques, consommables) ;
- La pollution de l'air ;
- La gestion des sous-traitants ;
- La gestion des déchets.

7. Réalisations

Courant 2016, la Socapalm a fait quelques réalisations afin de gérer au mieux les ressources naturelles. Ces réalisations sont :

- Des bacs de rétention ont été construits afin d'éviter le déversement direct des produits chimiques sur le sol ;
- Des aérateurs ont été placés dans les bassins de lagunage afin d'améliorer la qualité de l'eau dans deux sites où les analyses des eaux de rejet de la lagune n'ont pas été satisfaisantes ;
- Des magasins de produits phytosanitaires ont été aménagés dans les divisions de plantation ;

- Construction de forages d'eau supplémentaires dans les villages.

8. Formations

La Socapalm poursuit son travail d'implication de l'ensemble des collaborateurs dans sa démarche de sa Responsabilité Sociétale par la sensibilisation et la formation des employés mais aussi par la communication tant en interne qu'en externe.

Pour la Socapalm, la formation, l'information et la sensibilisation sont les leviers principaux pour un changement des pratiques et des comportements, et ce, afin de développer de nouveaux réflexes basés sur la prévention et la vigilance.

En 2016, la Socapalm a sensibilisé plus de deux mille travailleurs permanents et occasionnels, par environ 36 séances de sensibilisation par plantation.

Le plan de formation 2016 reprenait parmi ses axes prioritaires le développement des compétences dans le domaine HSE.

Les formations dispensées portent essentiellement sur des cycles de perfectionnement de courte durée, touchant différentes disciplines telles que :

- La santé au travail ;
- Les référentiels HSE ;
- Les systèmes de management et audits HSE ;
- Les impacts environnementaux liés à l'activité de la Socapalm ;
- Les techniques de lutte contre les incendies ;
- L'utilisation des produits chimiques.

L'uniformisation, l'organisation, la systématisation et la généralisation du reporting sont autant de moyens d'information et de communication HSE, ils font partie intégrante de la démarche d'amélioration continue de l'Entreprise aujourd'hui.

9. Monitoring

- Stockage des produits chimiques : 27 audits de stockage et 74 NC (non-conformités).
- Gestion des déchets : 23 audits des déchets et 59 NC.
- ISO 14001 : 3 audits internes et plusieurs non conformités.

Dans le cadre du système de management environnemental, des audits mensuels ou trimestriels selon les cas, sont réalisés à l'aide des check-lists prédéfinies. Lors de ces audits, des non conformités peuvent être constatées. Par exemple, le stockage des produits chimiques : nous avons effectués 27 audits sur l'ensemble des sites et 74 non-conformités (NC) ont été constatées. Ces NC sont immédiatement traitées si elles n'engendrent aucun coût. Si, des investissements doivent être réalisés, elles seront résolues dans les jours à venir. Des plans d'actions correctives sont mis en place et un suivi spécifique est réalisé par le responsable de l'action.



Formation en externe sur le VIH/SIDA en 2016.

10. Nombre d'accidents environnementaux (détail)

Durant l'année 2016, vingt accidents/incidents environnementaux ont été recensés pour l'ensemble des sites. Il s'agissait pour la plupart de :

- Déversements accidentels de produits chimiques sur le sol au niveau du laboratoire, des aires de stockage et de l'aire de stockage des huiles usagées ;
- Incendies entraînant des destructions de cultures causées par des feux de brousse ;
- Ruptures des joints de la tuyauterie de la canalisation menant à la lagune entraînant le déversement des effluents du process hors de la lagune sur un site.

Des mesures correctives ont été prises dans chaque cas d'accidents/incidents environnementaux. Lorsqu'il s'agit d'un déversement de produits chimiques, les mesures prises face à un déversement sont directement mises en application : les kits de déversement sont toujours disponibles sur les lieux de stockage des produits liquides. Aussi, des bacs de retentions dans les aires de stockage ont été installés ; des sensibilisations sur les feux de brousse et brulage de champs personnels ont été effectuées ; la canalisation drainant les effluents de l'usine vers la lagune a été réparée.

11. Taux d'accidents environnementaux pour 200 000 h de travail

Le taux d'accidents environnementaux est de 0,9.

12. Evolution dans le temps

L'évolution des accidents environnementaux en 2016 par rapport à l'année dernière est de : -1. On constate en effet de moins en moins d'accidents environnementaux au sein de l'entreprise. Ceci étant dû aux moyens de maîtrise mis en place tels que bacs de rétention fixes et mobiles, les maintenances préventives, les sensibilisations et formations du personnel.

13. Relations avec le gouvernement / les administrations

Le respect de la réglementation en vigueur est l'une des exigences de la norme ISO 14001. Par ailleurs, les différentes administrations locales (MINADER, MINEPDED, MINMIDT, MINCOMMERCE, MINSANTE...) effectuent des inspections réglementaires sur l'ensemble des activités de la Socapalm deux fois par an. Ces visites sont sanctionnées des rapports avec diverses recommandations à mettre en place : plan d'actions en fonction des ressources.

14. Objectifs pour l'année prochaine

Pour l'année 2017, les objectifs sont les suivants :

- Confirmer après l'audit de début 2017, la certification à la norme ISO 14001 : 2004 ;
- Implémenter à la nouvelle version de la norme, l'ISO 14001 : 2015 ;
- Se certifier ISO 14001 : 2015 ;
- S'engager dans une démarche de certification RSPO ;
- Optimiser au maximum l'utilisation des ressources naturelles.

VII. Une contribution au développement local

1. Partenaires locaux

Les activités de la Socapalm s'étendent sur 32 villages répartis sur ses 6 plantations. Implantée à proximité de communautés, la Socapalm s'emploie à contribuer au développement économique et social des régions dans lesquelles elle est implantée.

a. Sous-traitants

Pour participer efficacement au développement économique des localités, la Socapalm accompagne et soutient les entreprises de sous-traitance en signant des partenariats avec ses dernières. La Socapalm contribue ainsi à préserver les emplois des jeunes riverains.

Le recours aux Très Petites Entreprises employant principalement des riverains ainsi que le recrutement par la Socapalm de candidats natifs de la localité où elle est implantée, contribue également à renforcer davantage ses relations de bon voisinage. A titre d'exemple, en 2016, sur les 150 personnes embauchées en 2016, 59 personnes sont issues des communautés riveraines de la Socapalm.

b. Planteurs villageois

Les planteurs villageois riverains sont des parties prenantes au développement de leurs communautés. La Socapalm leur offre la possibilité de partenariat commercial. En plus de cela, le prix d'achat de leurs produits est évolutif en fonction des quantités produites au kg. La bonification au kg peut atteindre jusqu'à 19 FCFA.

Aujourd'hui, la Socapalm est partenaire de plus de 700 planteurs villageois.

c. Plan d'engagement avec les parties prenantes

La Socapalm tient compte, dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant avec les ONG, les GIC et les communautés locales, de leurs implications effectives dans des micro-projets. Ces derniers sont très souvent consultés ou même invités à prendre part aux réunions organisées par l'entreprise ou par les Autorités départementales.

2. Relations de bon voisinage avec les populations voisines

La Socapalm est partie prenante des plates-formes tripartites permanentes le dialogue entre ses plantations, les riverains desdites plantations et l'Etat du Cameroun. Au cours de ces plateformes des échanges et des préoccupations portées par toutes les parties prenantes, et des résolutions ou recommandations qui sont consignées dans des rapports, sont suivies par l'Etat du Cameroun qui joue un rôle d'arbitre.

En 2016 les plateformes de dialogue de l'ensemble des plantations se sont réunies :

- Dibombari : 30 novembre 2016.
- Mbongo/Mbambou : 20 janvier, 7 juillet et 16 novembre 2016.
- Edéa : première réunion prévue pour février 2017
- Kienké : 15 décembre 2016.

L'ensemble des compte-rendus de réunion sont disponibles auprès de l'administration et des bureaux des plantations.

a. Partenaires dans des projets de développement local

Afin de permettre aux populations riveraines d'accroître le développement économique local, une surprime de plusieurs centaines de millions de FCFA a été versée aux planteurs riverains, afin de leur permettre l'extension de leurs activités.

Aussi, la Socapalm s'est engagée un partenariat avec l'IECD (l'Institut Européen de Coopération et de Développement) à apporter sa contribution au développement socio-économique local par la création d'une école familiale agricole. Elle la soutient, sur le plan humain, matériel et financier et a pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes ruraux dans les zones d'activités de la Socapalm, ainsi que leur accompagnement vers l'entreprenariat rural (production agricole, petit élevage, artisanat, transformation, etc.).

L'IECD œuvre depuis 1992 à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux du Cameroun en s'appuyant sur le concept des EFA (Ecoles Familiales Agricoles), 65 au total au Cameroun.

L'EFA de Kienké a ouvert à nouveau ses portes en 2014. En juin 2016, ce sont 21 élèves qui ont suivis la formation d'alternance au sein de cette école hors du commun.

2017 verra s'ouvrir la troisième année de formation et livrera ses premiers entrepreneurs agricoles en juin 2017.



Les élèves de l'EFA Kienké



L'Ecole Familiale Agricole de Kienké

b. Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés

Plusieurs dizaines personnes n'appartenant pas à la Socapalm ont bénéficié des soins de premier secours dans ses 6 centres médicaux du travail, ainsi que dans les 5 postes secours.

c. Energie et approvisionnement en eau

La Socapalm a permis le raccordement au réseau à 1 village supplémentaire ; 6 puits ou forages ont été rénovés et mis à la disposition des populations riveraines.



Rétrocession des forages d'eau potable aux populations riveraines de Mbongo

d. Routes

La Socapalm engage tous les ans des budgets de plusieurs dizaines de millions de FCFA pour tracer et entretenir des routes nationales et dans les villages riverains. En 2016, la Socapalm a dépensé un montant de 410 millions de FCFA pour les routes.

1. Populations autochtones

Les populations autochtones des communautés villageoises sont les premières bénéficiaires du développement apporté par la Socapalm dans les régions où elle est implantée depuis bientôt une cinquantaine d'années. Elles ont en effet également bénéficié d'un certain nombre d'avantages tels que mise en place de forages, électrification de villages, etc.

II. Les perspectives 2017-2018

Le dialogue mis en place avec les parties prenantes sera poursuivi et les diverses plateformes organisées.

Comme annoncé, le processus de certification RSPO se mettra en place en 2017 avec pour objectif de certification : 2022.

La certification ISO 14001 a été maintenue après l'audit de surveillance réalisé en novembre 2016. Un audit de renouvellement est en cours et sera réalisé entre le 6 et le 10 février 2017. Le passage à la nouvelle version de la norme à savoir ISO 14001 : 2015 sera effectué au cours du dernier trimestre de l'année 2017.

En 2017, les travaux spécifiques concernant l'efficacité des lagunes installées sur chacun des plantations et la qualité des effluents traités seront poursuivis. Egalement, une approche "enzymes" sera testée. A Kienké, l'efficacité de la mise en place d' aérateur sera testée.

La Socapalm prendra aussi contact avec une entreprise active dans le recyclage des déchets et ramassage des ordures ménagères afin d'envisager une collaboration : SC2R.

Un projet de tri sélectif des ordures ménagères sera aussi testé à Kienké.

L'acquisition d'un équipement visant à produire des "briquettes" comprimées de fibres (déchet organique issu de l'usinage des fruits des régimes) sera évaluée. Ces briquettes étant un combustible, elles pourraient être utilisées pour l'alimentation de chaudières industrielles.

Une collaboration avec TOTAL est envisagée pour la mise en place, au sein des stations de carburant des plantations, de bornes de distribution « intelligentes » qui permettront une meilleure gestion des carburants par simple identification automatique des véhicules sans l'intervention d'un opérateur.

Parallèlement, de par l'amélioration des performances et des techniques agricoles, il est très probable que la Socapalm réalise un très bon exercice 2017 sur le plan financier et technique.

Il en sera de même pour 2018 compte tenu du rapprochement avec les planteurs villageois ainsi qu'avec le concours des populations riveraines.

Et enfin, la nouvelle politique de Gestion Responsable adoptée par le Groupe Socfin sera progressivement mise en œuvre à la Socapalm avec l'appui des partenaires du Groupe et de la Socapalm.

III. Glossaire

Glossaire	
Libellé	Description
CENEFAC	Coordination Nationale des Ecoles Familiales Agricoles
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable : principe selon lequel une communauté a le droit de donner ou de refuser de donner son consentement à des projets proposés susceptibles d'avoir une incidence sur les terres qu'elle possède, occupe ou utilise traditionnellement
CSAC	Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun
CSTC	Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun
DEG	Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft. La DEG est une corporation d'investissement et de développement allemande, qui promeut des structures privées pour ainsi contribuer durablement à leurs croissances et améliorer les conditions de vie de ces pays
GRI	Global Reporting Initiatives : c'est une structure de partenaires de divers horizons, qui crée un cadre de travail commun en vue de l'élaboration du rapport développement durable
G4	Ces sont des lignes directrices pour la rédaction du rapport du développement durable
HSC	Hauts Stocks de Carbone : Les forêts à haut stock de carbone sont celles identifiées au travers de l'approche HCS en tant que zones forestières à protéger en priorité d'une éventuelle conversion
HSE	Health, Security, Environment
ISO 14001	La norme ISO 14001 est une norme internationale référentielle d'une société pour mettre en place son système de management environnemental. Elle a pour objectif d'aider l'entreprise à gérer l'impact de son activité sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de sa gestion
ONG	Organisation Non Gouvernementale
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement
RSE	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil, est une certification sur l'huile de palme durable. C'est une organisation à but non lucratif qui regroupe les producteurs de l'huile de palme
SOCFINAF	Société Financière spécialisée dans l'exploitation des plantations de palmiers et d'hévéas situées en Afrique
USLC	Union des Syndicats Libres du Cameroun.

IV. Les annexes



SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 15 252 630 000 FRANCS CFA
B.P. 691 Douala - Cameroun

Téléphone : (237) 33 43 77 83 - 33 43 87 26 - Tél/Fax : (237) 33 43 87 34

POLITIQUE HSE

La protection de la santé et sécurité de son personnel, de ses clients, de son voisinage, ainsi que la protection des ressources naturelles et de l'environnement constituent un axe stratégique majeur du développement de la SOCAPALM.

Nous sommes convaincus que la prise en compte de la protection de l'environnement est aujourd'hui un des piliers de la responsabilité sociale et de l'exemplarité globale de notre entreprise. C'est pourquoi la SOCAPALM s'engage à mettre en place un système de management conforme aux exigences du référentiel ISO 14001.

- SOCAPALM s'engage à conduire toutes ses activités en prenant autant que possible toutes les mesures pratiques pour prévenir ou réduire toutes les formes de risque, de nuisance et de pollution. Elle poursuivra ses efforts pour réduire ses besoins, tant en énergie qu'en ressources naturelles.
- SOCAPALM s'engage à tout mettre en œuvre pour être en conformité avec les lois et réglementations gouvernementales applicables aux différents sites ainsi qu'avec les autres exigences auxquelles elle a souscrit.
- SOCAPALM s'engage en reconnaissant les effets de ses activités sur l'environnement et les communautés où elle est installée, à n'agir que pour les améliorer.
- SOCAPALM s'engage à promouvoir un milieu de travail sain axé sur la prévention des accidents ainsi que les risques à la santé et à l'environnement et à impliquer son personnel dans l'amélioration continue de ses performances.

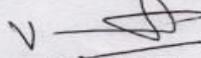
- Communiquant l'information requise aux travailleurs pour mener leur travail en toute sécurité en protégeant leur santé et l'environnement.
- Offrant de la formation, de l'aide et de la supervision aux travailleurs afin de s'assurer que chacun possède les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir son travail en sécurité.
- Valorisant l'implication et la responsabilisation de l'employé en matière de sécurité, santé et environnement au travail.
- Faisant affaire avec des sous-traitants respectueux des procédures HSE et directives HSE de notre entreprise.

Les travailleurs quant à eux doivent participer activement à l'atteinte des objectifs en sécurité – santé du travail et en respectant l'environnement en :

- Remplissant leurs tâches d'une manière qui ne crée pas de dangers pour leur propre santé et leur sécurité, ni celles des autres.
- Coopérant avec la direction et tous les collègues de travail à maintenir un environnement sain et sécuritaire.
- Respectant les consignes de sécurité émises par l'entreprise
- Rapportant tous les risques et dangers pour la sécurité-santé ainsi que pour l'environnement, identifiés dans le milieu de travail
- Aidant à élaborer des mesures permettant d'éliminer, de préférence à la source, les risques et les dangers présents dans leur environnement de travail.

Le Directeur Général s'engage, si besoin est, à réviser la politique HSE et à surveiller son efficacité, et soutient que la coopération et la collaboration de tous sont des valeurs essentielles pour faire de SOCAPALM un lieu de travail où chaque personne pourra évoluer en toute sécurité tout en protégeant l'environnement.

Douala, le 07 Octobre 2013


Yanick VERNET
Directeur Général

Siège Social : Tillo (Dibombari) Route de Nkongsamba - **Direction Générale** : Douala Rue de la Motte Piquet - Bonanjo

R.C.C.M : RC/MBA/2002/B/23 Imm. Stat. 03-019-01 - Numéro Contribuable M078000000370G